

Protection des données

Catégories de données personnelles et responsable du traitement

L'enquête sur le coût de la main-d'œuvre (CMO) recueille des données regroupées au niveau de l'entreprise (ou de groupes de salariés de l'entreprise). L'objet du questionnaire de l'enquête n'est donc pas de recueillir des données personnelles.

Néanmoins, dans le cadre de la gestion administrative de l'enquête, le questionnaire demande les coordonnées d'une personne de contact dans l'entreprise enquêtée (nom et prénom, adresse mail, numéro de téléphone).

Ces données personnelles sont traitées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC), sis à 12, boulevard du Jazz L-4370 Belvaux. Le STATEC est le responsable du traitement.

Licéité du traitement

Le traitement de ces données personnelles est licite au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) n° 2016/679, parce qu'il est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis. Cette obligation légale est décrite notamment dans les actes juridiques suivants :

- RÈGLEMENT (CE) No 530/1999 DU CONSEIL du 9 mars 1999 relatif aux statistiques structurelles sur les salaires et le coût de la main-d'œuvre ;
- RÈGLEMENT (CE) N o 1737/2005 DE LA COMMISSION du 21 octobre 2005 modifiant le règlement (CE) no 1726/1999 concernant la définition et la transmission des informations sur le coût de la main-d'œuvre.

Finalités du traitement

Les données personnelles de la personne de contact susmentionnées servent uniquement au suivi de l'enquête pendant la phase de collecte des données.

Délai de conservation et traitement des données

Les variables permettant d'identifier une personne de contact seront définitivement supprimées **au plus tard 3 ans après l'achèvement de la collecte**.

Pendant ce temps, les données personnelles sont traitées confidentiellement. Elles ne sont utilisées que dans un **but purement administratif** et ne sont en aucun cas divulguées. Les mandataires et agents du STATEC sont tenus personnellement responsables de la stricte observation du secret statistique. Le STATEC a également mis en place une série de mesures techniques et organisationnelles pour **protéger les données personnelles** des citoyens, telles que la sécurisation du traitement informatique ou encore la limitation stricte des droits d'accès aux données attribués aux agents du STATEC et aux sous-traitants.

Qui contacter en cas de questions concernant la protection des données ?

En cas de questions concernant la protection des données à caractère personnel il est possible de contacter le délégué à la protection des données du STATEC :

- par courrier : DPO, STATEC, B.P. 10, L-4401 Belvaux ; **ou**
- par téléphone au (+352) 247 84383; **ou**
- par e-mail : dpo@statec.etat.lu.

En vertu des articles 15 à 21 du Règlement général sur la protection des données (RGPD) (UE) n° 2016/679, toute personne répondant à l'enquête bénéficie des **droits** suivants, en lien avec ses données personnelles :

- droit d'accès aux données ;
- droit de rectification ou effacement des données ;
- droit de limitation du traitement ou d'opposition à un traitement ;
- droit de portabilité des données.

Il est également possible de déposer une **plainte** auprès de la Commission nationale pour la protection des données :

- par courrier : CNPD, 15 Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux ; **ou**
- par téléphone : +352 26 10 601 ; **ou**
- en ligne : <https://cnpd.public.lu/fr/particuliers/faire-valoir/formulaire-plainte.html>